

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 14 décembre 2021

L'an deux mille-vingt-un, le 14 décembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 7 décembre 2021.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 27 jusqu'au point n°5, 29 jusqu'au point n° 39

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de votants : 37 jusqu'au point n°5, 39 jusqu'au point n°39

Etaient présent(e)s :

Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe à partir du point n°6, Mme BOULENGER Delphine, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie à partir du point n°6, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, M. HURLUS Jacques, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés :

Mme BERTRAND Dorothee, pouvoir à François-Xavier HENNEON,
M. BLERVAQUE Philippe, pouvoir à DURUT Jocelyne,
Mme BROUARD Bénédicte, pouvoir à Philippe PRUVOST,
M.DEHAENE Michel Pouvoir donné à François-Xavier HENNEON,
Mme DERONNE Véronique, pouvoir à MAHIEU Philippe,
Mme DUHAYON Monique, pouvoir à Augustine VILLE,
M.FICHEUX Bruno, pouvoir à Augustine VILLE,
Mme HIEL Anne, pouvoir à Philippe PRUVOST,
M. LAPIERRE Julien, pouvoir à Sandra PLE,
M.RAVET Pierre-Luc, pouvoir à Jean-Claude THOREZ.

Absents :

M.BOONAERT Jean-Philippe jusqu'au point n°5,
Mme DEBAISIEUX Nathalie jusqu'au point n°5,
Mme LORPHELIN Martine,
M.LORIDAN Bernard,
M.SÉRÉ Soarey,

Secrétaire de séance : Joël DUYCK.

Délibération n°2021D234 - Tourisme, voies douces, base nautique et port de plaisance Flandre Lys - Demande d'inscription d'Eolys au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraire de Pleine Nature du Pas-de-Calais.

La Vice-Présidente expose au Conseil :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé d'inscrire le site EOLYS au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires de Pleine Nature (PDESI)

L'inscription à ce plan, qui prévoit un contrat sur 5 ans, permettrait à la CCFL de bénéficier de 40 000 €/an maximum pour la réalisation de travaux d'aménagement en lien avec la pratique des sports de plein air et aussi de bénéficier de la promotion du site par le CD62.

Le club de vol à voile flandre artois étant éligible (CVVFA), le CD62 proposait l'inscription complète de l'aérodrome côté 62 et de la base Eolys au PDESI, ce qui permettrait en 2023, dans un premier temps de faire financer les travaux de la piste du CVVFA.

Pour inscrire le site Eolys, la procédure d'inscription prend une année : dépôt du dossier entre janvier et mars 2022 pour une inscription validée au 1^{er} janvier 2023.

D'autres activités pourraient dans ce contrat de 5 ans être développées, les techniciens du CD62 avaient également évoqué la possibilité qu'Eolys puisse devenir un lieu de référence pour la course d'orientation et le disc-golf.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- INSCRIRE le site EOLYS au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires de Pleine Nature (PDESI),
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (39 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

